

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Affaire suivie par Sandrine TOURNERY
Tél. : 04 50 33 61 20
Fax : 04 50 33 61 00

pref-defense-protection-civile@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, 26 septembre 2016

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2016 – 073

portant renouvellement de l'agrément de
sécurité civile pour le groupe
d'interventions et de secours - France
(GIS-France)

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2006-237 du 27 février 2006 relatif à la procédure d'agrément de sécurité civile ;

VU le décret du 12 juillet 2012 portant nomination de M. Georges-François LECLERC, préfet, en qualité de Préfet de la Haute-Savoie ;

VU la circulaire NOR INTE0600050C du 12 mai 2006 relative à la procédure d'agrément de sécurité civile au bénéfice des associations ;

VU l'arrêté préfectoral n°2013263-0002 du 20 septembre 2013 portant renouvellement d'agrément de sécurité civile pour le groupe d'interventions et de secours - France (GIS-France) ;

VU le dossier de demande de renouvellement d'agrément transmis par le groupe d'interventions et de secours - France (GIS-France) à la préfecture le 11 août 2016 ;

SUR proposition de monsieur le directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie ;

ARRETE

Article 1 : Le groupe d'interventions et de secours - France (GIS-France) est agréé au niveau départemental, pour une période de trois ans, pour participer aux missions de sécurité civile selon le type des missions et le champ géographique d'action définis ci-dessous :

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page suivante :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnees>

rue du 30^{ème} régiment d'infanterie – BP 2332 – 74 034 Annecy cedex

téléphone : 04 50 33 60 00 fax : 04 50 52 90 05 courriel: prefecture@haute-savoie.gouv.fr

www.haute-savoie.gouv.fr

TYPE D'AGRÈMENT	CHAMP GÉOGRAPHIQUE d'action des missions	TYPE DE MISSIONS DE SÉCURITÉ CIVILE
N°1 : « Départemental »	Département de la Haute-Savoie	A : Opérations de secours

Article 2 : Le groupe d'interventions et de secours - France (GIS-France), agréé de sécurité civile, apporte son concours aux missions conduites par les services d'incendie et de secours dans les conditions fixées par le règlement opérationnel prévu à l'article L 1424-4 du code général des collectivités territoriales, à la demande du directeur des opérations de secours et sous l'autorité du commandant des opérations de secours.

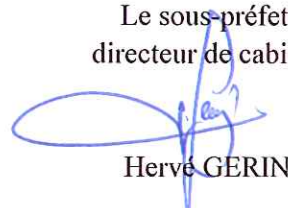
Article 3 : L'agrément accordé par le présent arrêté peut être retiré en cas de non-respect d'une des conditions fixées par le décret du 27 février 2006 susvisé.

Article 4 : Le groupe d'interventions et de secours - France (GIS-France) s'engage à signaler sans délai, au Préfet, toute modification substantielle susceptible d'avoir des incidences significatives sur le plan de l'agrément de sécurité civile pour lequel cet arrêté a été pris.

Article 5 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à monsieur le président du groupe d'interventions et de secours France et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le préfet,

Le sous-préfet,
directeur de cabinet



Hervé GERIN

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page suivante :

<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnées>

rue du 30^{ème} régiment d'infanterie – BP 2332 – 74 034 Annecy cedex
téléphone : 04 50 33 60 00 fax : 04 50 52 90 05 courriel : prefecture@haute-savoie.gouv.fr

www.haute-savoie.gouv.fr